

Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017–2020

L'essentiel en bref



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

UN MONDE SANS PAUVRETÉ ET EN PAIX, POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Suisse s'engage...

Ancrée dans l'article 54 de la Constitution fédérale, la coopération internationale de la Suisse s'engage pour la réduction de la pauvreté et des risques globaux, le soulagement des souffrances ainsi que la promotion de la paix et du respect des droits de l'homme. Ce faisant, l'action de la coopération internationale vise un développement durable mondial, respectueux de l'environnement, notamment au travers d'une gestion durable des ressources naturelles.

Le «**Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017–2020**» présente les orientations stratégiques proposées par le Conseil fédéral en la matière. Il comporte cinq **crédits-cadre**, qui correspondent aux instruments dont la Suisse dispose pour mettre en œuvre sa coopération internationale.

Ils sont gérés par la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la Division Sécurité humaine (DSH), Direction politique du DFAE, et le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO du Département fédéral de l'économie; de la formation et de la recherche (DEFR).

Crédits-cadre :

- » Aide humanitaire (DDC) ;
- » Coopération technique et financière en faveur des pays en développement (DDC) ;
- » Mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement (SECO) ;
- » Coopération à la transition dans les Etats d'Europe de l'Est (DDC et SECO) ;
- » Et, pour la première fois dans le Message sur la coopération internationale, les mesures de promotion de la paix et de la sécurité humaine (DSH).

SOLIDARITÉ

La Suisse s'engage pour permettre à chacun de vivre à l'abri de la pauvreté, dans la dignité et en sécurité.

ACTEUR RESPONSABLE

La Suisse s'engage pour la résolution des défis de notre monde.

INTÉRÊT DE LA SUISSE

La prospérité et la sécurité de la Suisse dépendent fortement de son environnement international.

UN MONDE SANS PAUVRETÉ ET EN PAIX, POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

57 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés. Parmi ceux-ci, plus de la moitié vivent en Afrique subsaharienne.

D'ici à 2020, **600 millions d'emplois** additionnels devront être créés pour les jeunes atteignant l'âge de travailler dans les pays en développement.

Toutes les deux minutes une femme meurt des suites d'une grossesse ou d'un accouchement.

Vivre dans la dignité, bénéficier d'opportunités et faire entendre sa voix est le souhait de toutes et tous. Cibler les différentes formes de pauvreté, de discrimination, d'exclusion et de vulnérabilité dans les pays partenaires de la Suisse est crucial pour créer de meilleures perspectives et réduire les inégalités.

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : UN ENGAGEMENT POUR SOUTENIR LES INDIVIDUS ET RENFORCER LES INSTITUTIONS

La DDC et le Partenariat Mondial pour l'Education appuient le système éducatif du **Tchad**, notamment pour permettre aux populations pauvres de développer des connaissances et des compétences essentielles à l'apprentissage d'un métier et à l'amélioration durable de leurs conditions de vie. En 2015 le soutien de la DDC a facilité l'accès à une éducation de qualité à 70000 enfants (43% de filles) et à 11000 adultes (75% de femmes).

La réforme fiscale menée au **Ghana** et soutenue par le SECO a permis d'introduire la déclaration de revenus en ligne et d'améliorer les services fournis par l'administration fiscale. Les contribuables sont aujourd'hui mieux informés sur leurs droits et obligations et sur les services fournis par l'administration fiscale. Le nombre de contribuables participant au financement des dépenses publiques a augmenté de 10% entre 2010 et 2014.

Pour ce faire, le **Message 2017–2020** mettra l'accent sur :

- » davantage de fonds consacrés à l'**éducation** de base et à la **formation professionnelle** ;
- » un renforcement de l'**égalité des genres** et des **droits des femmes et des filles** ;
- » une **croissance économique qui bénéficie à tous**, notamment par l'augmentation de la quantité et de la qualité des places de travail ainsi que par une amélioration des conditions-cadre pour l'activité économique.



UN MONDE SANS PAUVRETÉ ET EN PAIX, POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2014, le monde était secoué par quelque **40 conflits armés**, soit le nombre le plus élevé enregistré ces 15 dernières années.

Aujourd'hui, **60 millions de personnes sont déplacées**, en quête de refuge et sécurité.

A l'avenir, la **majorité** des personnes extrêmement pauvres vivront dans des **contextes fragiles**.

Le monde est plus que jamais divisé et rongé par la violence et l'insécurité engendrées par les conflits et l'extrémisme violent. Par sa neutralité, sa tradition humanitaire et son savoir-faire, la Suisse est idéalement placée pour protéger et assister la population affectée par des conflits, soutenir la recherche de solutions politiques aux conflits et promouvoir le respect des droits de l'homme, qui sont aussi le fondement de la paix.

PROCHE-ORIENT: GARANTIR L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET CONTRIBUER À LA RÉSOLUTION DU CONFLIT SYRIEN

La DSH soutient la recherche d'une solution politique entre les parties au conflit syrien : au niveau international d'une part, en appuyant le processus mené par l'ONU avec de l'expertise en médiation, et au niveau local d'autre part. En Jordanie et au Liban, premiers pays d'accueil des réfugiés syriens et irakiens, la DDC réhabilite des écoles. En améliorant l'infrastructure, les installations sanitaires et l'équipement des salles de classe, la Suisse permet aux enfants réfugiés et aux enfants indigènes d'accéder à l'éducation. Un total de 84 écoles accueillant 57 000 élèves ont été réhabilitées.

Dans cette perspective, le **Message 2017–2020** mettra l'accent sur :

- » un renforcement de **l'aide d'urgence**, pour mieux assister et protéger les populations touchées par des crises et des catastrophes, notamment les millions de réfugiés et de déplacés internes au **Moyen-Orient** ;
- » un renforcement de l'engagement pour **la résolution des conflits violents** par des moyens pacifiques ;
- » la poursuite de l'engagement dans les **contextes fragiles**, avec un accent particulier sur **l'Afrique subsaharienne**.



UN MONDE SANS PAUVRETÉ ET EN PAIX, POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le changement climatique menace de plonger **100 millions de personnes** dans la pauvreté extrême d'ici 2030.

Avec une augmentation de la température globale de **2 à 3°C**, le paludisme deviendrait un risque pour **150 millions de personnes** additionnelles.

La coopération internationale de la Suisse a un nouveau cadre de référence: l'**Agenda 2030** de développement durable, adopté sous les auspices des Nations Unies en septembre 2015. Il contient **17 Objectifs de développement durable** (ODD), lesquels intègrent les dimensions sociale, économique et environnementale d'un développement qui doit répondre aux besoins du présent tout en tenant compte des besoins des générations à venir.

Sa mise en œuvre demande des approches novatrices telles que retenues dans le **Message 2017-2020** :

» **La Suisse est pionnière avec son engagement sur les thèmes de portée globale**, à savoir la sécurité alimentaire, le changement climatique et l'environnement, l'eau, les migrations, la santé ainsi que les finances et le commerce. Cet engagement sera poursuivi, notamment par le biais des programmes globaux.

- » La Suisse va intensifier son **partenariat avec le secteur privé** et s'engager davantage pour diversifier les sources de financement en faveur du développement durable.
- » La Suisse s'engage pour que l'effet du **changement climatique et les atteintes à l'environnement** n'affectent pas les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment par une gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes.

OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agir ensemble de manière complémentaire

L'action de la Suisse s'articule autour de sept **objectifs stratégiques communs** :

1. Contribuer au développement d'un cadre international permettant de répondre aux défis globaux
2. Prévenir et gérer les conséquences des crises et catastrophes et de la fragilité, promouvoir la transformation des conflits
3. Assurer un accès durable aux ressources et aux prestations pour tous
4. Promouvoir une croissance économique durable

5. Renforcer l'état de droit et la participation démocratique, soutenir des institutions au service de la société et de l'économie
6. Assurer le respect et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales
7. Renforcer l'égalité des genres et les droits des femmes et des filles

La Suisse dispose d'une palette d'instruments variés qui se complètent, se combinent et se renforcent mutuellement. Cela lui permet d'agir face aux défis actuels.

MIGRATION : UNE COLLABORATION INTERDÉPARTEMENTALE

La DDC, le SECO, la DSH et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) collaborent étroitement pour soutenir les pays du Maghreb, de la Corne de l'Afrique et des Balkans dans le domaine de la migration. Ces régions sont à la fois lieu de transit et d'origine des migrantes et migrants. L'objectif de la politique extérieur en matière de migration, est de contribuer à créer des conditions-cadre pour que la migra-

tion se réalise de manière sûre et régulière. Elle vise ainsi à favoriser une réduction de la migration irrégulière et à permettre aux migrantes et migrants d'exercer leurs droits et de s'acquitter de leurs obligations. Outre les programmes d'aide au retour, la Suisse s'engage aussi sur les causes. Elle œuvre à long terme pour la résolution pacifique des conflits et la transition démocratique, l'amélioration des condi-

tions de vie des populations et la création d'emplois.

TUNISIE: L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UNE SOLUTION POUR OFFRIR DES PERSPECTIVES D'AVENIR

En **Tunisie**, la DDC et le SECO multiplient les actions pour créer des emplois et, ainsi, offrir aux



personnes une alternative à la migration. Depuis 2011, plus de 12000 places de travail ont été créés, notamment grâce à des microcrédits et à une amélioration des filières de formation professionnelle proposées aux jeunes. Pour améliorer la sécurité des Tunisiens dans leur propre pays, la DSH aide les autorités à définir des mesures préventives destinées à lutter contre l'extrémisme, qui soient compatibles

avec les droits de l'homme. Le SEM, de son côté, a permis à près de 1000 requérants d'asile déboutés en Suisse, de démarrer une activité professionnelle à leur retour dans leur pays, dans le cadre d'un partenariat migratoire conclu avec les autorités tunisiennes.

Maximiser l'effet de la coopération internationale de la Suisse

Renforcer les partenariats et diversifier les sources de financement

La coopération internationale de la Suisse agit en réseau avec une multitude **d'acteurs partenaires** : populations et gouvernements des pays d'intervention, organisations multilatérales, organisations non-gouvernementales (ONG) suisses, internationales et locales, universités et institutions de recherche, autres bailleurs de fonds, entreprises du secteur privé implantées en Suisse et à l'étranger, diasporas, cantons et communes.

- » Sa participation à des **organisations multilatérales** clés donne une portée globale à son action.
- » Le partenariat avec les **ONG** permet de profiter de leur expérience ciblée.
- » Les partenariats avec le **secteur privé** permettent, en particulier, de mobiliser des ressources additionnelles sous forme d'expertise et de moyens financiers, notamment pour favoriser des investissements durables.

Dans les années à venir, la coopération internationale de la Suisse renforcera l'**effet multiplicateur** de son budget. En plus du travail avec ses différents partenaires, la Suisse s'est fixé comme priorité de soutenir la **mobilisation des ressources** nationales dans les pays partenaires (telle que la fiscalité domestique).

SWISS CAPACITY BUILDING FACILITY, PARTAGE DE SAVOIR

Cette association à but non lucratif, comprenant la DDC et divers groupes privés dont Swiss Re, Blue Orchard et Crédit Suisse Foundation, apporte une assistance technique à des institutions financières de pays en développement telles que des compagnies d'assurance, des institutions de microfinance et des banques d'épargne et commerciales pour leur permettre de mieux servir les populations les plus pauvres, comme les petits paysans. Sur la base des progrès réalisés, l'objectif de 720 000 nouveaux clients devrait être atteint fin 2017.



© Monika Gysin, OBVIAM

SIFEM, L'INSTITUTION FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SUISSE QUI INVESTIT DANS LES PAYS ÉMERGENTS

La SIFEM (Swiss Investment for Emerging Markets) permet à plus de 400 entreprises d'accéder à des fonds propres et à des crédits, et de créer ainsi des emplois bien nécessaires. La SIFEM investit dans les secteurs clés des économies locales dans le cadre de partenariats publics-privés. En **Afrique du Sud**, un site d'élevage de coquillages a pu, grâce notamment aux investissements de la SIFEM, accroître sa production et doubler

le nombre de ses employés pour le porter à 500. Ces emplois profitent en premier lieu aux habitants peu qualifiés de la ville d'Hermanus, où le chômage et la pauvreté sont très répandus. Certifiée ISO, cette entreprise d'aquaculture apporte en outre une précieuse contribution à la protection de la diversité des espèces. Les ormeaux (appelés aussi abalones) font en effet partie des espèces menacées par la pêche illégale.

Expertise suisse reconnue

La coopération internationale de la Suisse dispose d'une **expérience** et d'un **savoir-faire reconnu** à l'échelle mondiale. Elle jouit, ainsi, d'une **crédibilité** établie auprès des pays partenaires. Avec le **Message 2017–2020**, elle concentrera ses interventions sur une série de thèmes et de domaines prioritaires, où des résultats probants ont pu être obtenus dans le passé et pour lesquels l'expertise des acteurs suisses peut être valablement mise à profit. La légitimité que lui confère son attachement historique aux valeurs humanitaires ou encore son statut de pays neutre s'ajoutent à cette expertise.

En mobilisant l'**expertise suisse** sur trois niveaux, l'effet de la coopération internationale est renforcé:

- » au niveau opérationnel avec la mise en œuvre de projets et de programmes ;
- » en menant un dialogue politique avec d'autres gouvernements sur leurs programmes de réforme et leurs politiques ;
- » en influençant le dialogue et les politiques internationales par une action au niveau multilatéral au sein d'organisations internationales clés.

CHANGEMENT CLIMATIQUE,
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT
MIGRATION
DÉVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES ET
DE L'APPROVISIONNEMENT
URBAINS RÉDUCTION DES
RISQUES DE CATASTROPHES
ENVIRONNEMENT
SANTÉ BONNE
GOUVERNANCE
PAIX DURABLE, GESTION DES SITUATIONS
DE FRAGILITÉ RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ ET À L'ENTREPRENEURIAT
PROMOTION DU COMMERCE DURABLE
RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ÉDUCATION DE BASE ET
FORMATION PROFESSIONNELLE SANTÉ ÉGALITÉ ENTRE
FEMME ET HOMME
GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, DÉCENTRALISATION
PROMOTION DU COMMERCE DURABLE SANTÉ EAU
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE TRANSFORMATION DES CONFLITS
EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
EAU BONNE
GOUVERNANCE
PROMOTION DU COMMERCE
DURABLE MIGRATION
PROTECTION
DES POPULATIONS CIVILES

L'eau : un exemple d'engagement suisse

Grâce à cette expertise thématique variée et son engagement multilatéral, la Suisse a contribué substantiellement à l'ancrage dans **l'Agenda 2030** d'un objectif pour garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

En Macédoine, les projets du SECO dans le domaine de **l'approvisionnement en eau et de l'élimination des eaux usées** ont permis d'améliorer la situation pour au moins 90640 personnes dans les 15 communes de la région de Bregalnica.

Au Vietnam, la DDC, le ministère de l'agriculture et le groupe Nestlé se sont associés dans un partenariat public-privé en vue de **réduire la quantité d'eau utilisée pour l'irrigation des plantations de café**. Les quantités d'eau économisées à ce jour peuvent satisfaire les besoins de 2,5 millions de personnes et représentent des économies d'environ 240 francs suisses par année pour chacun des 50000 producteurs qui participent au projet.



Au Honduras, la DDC a contribué au développement d'un **système d'alimentation en eau potable associé à un plan d'hygiène** au niveau national, avec une étroite implication et une responsabilisation de la société civile. 500000 bénéficiaires ont profité de ce projet.

Au nord-ouest du Kenya, l'aide humanitaire de la DDC a soutenu la **construction de bassins de rétention d'eau** pour améliorer les moyens de subsistance de plus de 20000 éleveurs de bétail locaux, en leur offrant plus de possibilités d'abreuver leurs bêtes. Ces constructions ont permis d'atténuer les frictions entre eux et les éleveurs nomades.

Grâce à l'initiative globale **«Blue Peace»** la DDC et la DSH utilisent l'eau comme **outil de promotion de la paix** autour d'une **gestion durable de l'eau**. Au Moyen-Orient, un accord a été trouvé en 2014 entre l'Irak et la Turquie au sujet du bassin du Tigre. Plus de 30 millions d'habitants bénéficient depuis d'un accès sécurisé à l'eau potable.

Résultats à l'appui: la coopération internationale est efficace

La coopération internationale de la Suisse recherche toujours une efficacité maximale, en se basant sur **les leçons** qu'elle tire de ses expériences passées positives ou, parfois, plus négatives. **Les résultats concrets** obtenus orientent ses actions futures, en plus de contribuer au bien-être de millions d'individus à l'échelle de la planète et à l'instauration d'un monde plus sûr et plus prospère.



BOLIVIE : RÉSISTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PARIANT SUR LA BIODIVERSITÉ

En **Bolivie**, la déforestation et le changement climatique menacent la survie de milliers de cultivateurs des hauts-plateaux andins. La DDC travaille étroitement avec les populations locales pour les aider à adapter leurs techniques agricoles. La mise en valeur du savoir et des pratiques locales ancestrales permet d'améliorer la résistance écologique et la biodiversité de la flore. En 2014, 20 000 hectares ont été reboisés, et depuis 2012 près de 30 000 familles ont augmenté leurs revenus. Le SECO soutient plus de 100 programmes liés à la biodiversité à travers le monde, dans le but de créer des opportunités économiques par le commerce issu de la biodiversité et favoriser une utilisation durable des ressources.

MYANMAR : DE LA RECONSTRUCTION À LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE ET PACIFIQUE

Le soutien accordé par la Suisse à la reconstruction du **Myanmar** suite au cyclone Narguis de 2008 et à sa transition démocratique et pacifique est un exemple d'une intervention en contexte fragile. A l'aide humanitaire qui a permis à ce jour la construction ou la réhabilitation plus de 130 complexes scolaires et centres de santé s'ajoutent désormais plusieurs projets de développement dans le cadre d'une stratégie de coopération conjointe. Ainsi, avec le soutien de la DDC, près de 2000 places d'apprentissage ont été créés depuis 2014, principalement dans le domaine de l'hospitalité mais aussi dans les métiers tels que couturier, installateur-électricien, esthéticienne, etc. De leur côté, des experts de la DSH ont, depuis 2011, activement contribué au règlement pacifique des conflits, notamment par le biais d'un accord de cessez-le-feu, ainsi qu'à la rédaction d'un code de conduite



électoral pour que les élections du mois de novembre 2015 se déroulent de façon pacifique et transparente.

CORNE DE L'AFRIQUE : SOUTIEN DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ POUR RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE

La DDC se mobilise depuis 2008 pour améliorer les services de santé publique dans la **Corne de l'Afrique**. Cet engagement continue aujourd'hui, dans le cadre d'une stratégie globale de la Suisse visant la stabilité de la région. En **Somalie**, l'engage-

ment de la DDC dans le domaine de la santé a débuté au travers de l'aide humanitaire, qui a permis notamment de soutenir les partenaires non-gouvernementaux dans la réhabilitation et la maintenance d'hôpitaux. Depuis 2013, cet engagement est renforcé par des programmes à plus long terme, qui contribuent à la mise en œuvre d'un Programme national de santé et de nutrition élaboré par les autorités. Par exemple, la construction de nouveaux dispensaires a permis à 16 000 personnes, dont plus de 9 000 femmes, d'être prises en charge. La mortalité infantile et maternelle a fortement diminué dans ces zones.



A photograph of a woman carrying a young child on her back, walking through a tented area. The scene is overlaid with a semi-transparent orange filter. The woman is wearing a patterned top and a dark headscarf. The child is wearing a light-colored top with dark stripes. The background shows the interior of a tent with ropes and fabric.

**CRÉDIT-CADRE
POUR L'AIDE
HUMANITAIRE
ET LE CORPS
SUISSE D'AIDE
HUMANITAIRE CSA**

Une réponse humanitaire à des besoins croissants

Les tensions géopolitiques et les conflits armés se sont nettement aggravés au cours des dernières années. Les violations du droit international humanitaire se multiplient, et l'aide ne parvient pas aux populations civiles, victimes en première ligne de violences massives et confrontées à une grande détresse. Les conflits armés et les effets négatifs du changement climatique contraignent des millions de personnes à quitter leur pays pour venir grossir les rangs des réfugiés et des personnes déplacées, qui atteignent une ampleur historique.

L'aide humanitaire de la DDC contribue à **sauver des vies et à soulager les souffrances**. Epaulée par les experts du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), elle réalise ses propres programmes et met ses connaissances à la disposition de ses organisations partenaires. Elle soutient par ailleurs la mise en œuvre de programmes d'organisations partenaires au moyen d'apports financiers, de biens d'assistance et d'aide alimentaire.

Ses principales organisations partenaires sont le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les organisations humanitaires de l'ONU, les organisations non gouvernementales (ONG) nationales ou internationales, ainsi que les œuvres d'entraide suisses.

Dans un contexte de plus en plus difficile, l'aide humanitaire se concentre sur deux priorités :

Aide humanitaire d'urgence

Pour la Suisse, l'aide d'urgence doit d'abord être fournie sur place. C'est pourquoi elle lui consacre près des deux tiers des fonds dédiés à l'aide humanitaire, en vue de protéger les populations civiles les plus touchées – en particulier les réfugiés et les déplacés internes – et de les approvisionner en biens de première nécessité : hébergement d'urgence, eau potable, installations sanitaires, denrées alimentaires et matériel médical.

Apporter de l'aide sur place signifie aussi promouvoir l'aide à l'auto-prise en charge. Dans les conflits armés de longue durée, il est particulièrement important de préparer les populations le plus tôt possible à retrouver une vie autonome. C'est ainsi que l'aide humanitaire œuvre également en faveur de la réhabilitation, de la reconstruction et de la prévention des catastrophes, ces domaines relèvent aussi de l'aide humanitaire, en parallèle à l'aide d'urgence.

AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE EN UKRAINE

En 2015, l'aide humanitaire de la DDC a acheminé 1230 tonnes de matériel d'assistance à la population dans le besoin de part et d'autre de la « ligne de contact » dans l'est de l'**Ukraine**.

Trois convois ont apporté des appareils médicaux, des médicaments et, surtout, des produits chimiques destinés au traitement de l'eau dans la région, permettant ainsi d'assurer pendant six mois l'approvisionnement en eau salubre de quelque 3,2 millions de personnes.

Dans l'est de l'Ukraine, 5 millions de personnes sont devenues dépendantes de l'aide d'urgence après l'éclatement du conflit en 2014.



Renforcement du cadre juridique humanitaire et du système humanitaire opérationnel

L'aide sur place est indissociable du **respect du droit international humanitaire**, des normes internationales et des principes humanitaires. Pour que l'aide parvienne aux personnes touchées par les conflits armés, les parties au conflit doivent permettre à l'aide internationale d'atteindre les populations civiles. Le

succès ou l'échec de l'aide humanitaire internationale dépend de cet accès, comme de la coordination et des ressources financières.

Sa présence sur place, son expérience et sa visibilité à l'échelle internationale permettent à l'aide humanitaire de jouer un rôle déterminant dans le dialogue bilatéral comme multilatéral, conjointement avec les partenaires de la coopération internationale suisse.

ENGAGEMENT HUMANITAIRE EN FAVEUR DES VICTIMES DU CONFLIT SYRIEN

Avec 4 millions de réfugiés, 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et au total 18 millions de personnes dans le besoin en 2015, le conflit syrien est la plus grande catastrophe humanitaire de notre époque. Il pose un défi de taille à l'aide humanitaire internationale.

De 2011 à 2015, l'aide humanitaire de la DDC a disposé d'une enveloppe de 203 millions de francs pour aider les populations touchées en **Syrie et dans les pays voisins**. A cette somme se sont ajoutés 25 millions de francs destinés à la population dans le besoin en Irak.

Ces fonds ont servi à soutenir des programmes d'aide du CICR et d'organisations de l'ONU ou d'ONG sur place. L'aide humanitaire a aussi détaché des experts, par exemple pour le programme d'hébergement d'urgence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés UNHCR, déployé à Damas et placé sous

la direction d'un ingénieur du CSA.

Au **Liban**, l'aide humanitaire a aidé environ 500 familles qui accueillent des réfugiés syriens. Au Liban toujours, ainsi qu'en **Jordanie**, elle a rénové des écoles, permettant ainsi à quelque 57 000 enfants autochtones et jeunes réfugiés syriens d'aller à l'école (voir page 7).

L'aide humanitaire a aussi tout mis en œuvre pour faciliter l'accès à la population civile et mieux coordonner l'aide internationale en Syrie.



Priorités thématiques et géographiques de l'engagement humanitaire

Durant la période 2017–2020, l'aide humanitaire de la DDC se concentrera sur les thèmes ci-après, décisifs pour relever les défis humanitaires :

- » **la protection de la population civile,**
- » **la réduction des risques de catastrophes,**
- » **l'eau et les installations sanitaires,**
- » **la violence sexuelle et basée sur le genre.**

L'aide humanitaire s'engage également pour l'aide alimentaire et l'aide médicale d'urgence, en accordant par ailleurs une importance particulière à l'aide aux réfugiés et aux déplacés internes.

Sur le plan géographique, l'aide humanitaire déploie ses activités en priorité dans les foyers de crise au **Moyen-Orient** et en **Afrique subsaharienne**, où la population risque d'avoir besoin d'une aide d'urgence pendant des années encore. Parallèlement, l'aide humanitaire doit rester alerte pour réagir rapidement aux crises, conflits et catastrophes.

Dans les domaines de la prévention des catastrophes, de la réhabilitation et de la reconstruction, l'aide humanitaire cherche systématiquement à rattacher son action à la coopération au développement. Son retrait progressif des programmes s'effectue en étroite concertation avec les représentations sur place et avec les partenaires suisses de la coopération internationale, en tenant compte de la durabilité des résultats.

ACCÈS À UNE EAU POTABLE SALUBRE AU SOUDAN DU SUD

Dans le **Soudan du Sud**, l'aide humanitaire de la DDC aide les autorités locales à installer ou à rétablir l'approvisionnement en eau potable pour plus de 100 000 personnes. A ce jour, la moitié à peine de la population de ce pays toujours considéré comme fragile a accès à une eau salubre.

A la suite des accords de paix signés en 2005, qui ont formalisé la scission entre le nord et le sud du Soudan, près d'un demi-million de personnes sont revenues s'installer dans le Soudan du Sud, aggravant ainsi les problèmes d'approvisionnement en eau existants.





**CRÉDIT-CADRE
RELATIF À LA
COOPÉRATION
TECHNIQUE
ET À L'AIDE
FINANCIÈRE
EN FAVEUR
DES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT**

Réduire la pauvreté et l'exposition aux risques globaux

La coopération au développement fait face à un contexte en mutation, porteur d'opportunités et de défis. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême a été réduit de moitié en 15 ans. Pourtant, les mauvaises récoltes, le manque d'éducation et les maladies par exemple, continuent de maintenir ou faire replonger des populations entières dans la pauvreté. Les risques globaux comme le changement climatique ou l'insécurité alimentaire, affectent surtout les plus pauvres et les plus vulnérables.

GESTION RESPONSABLE DES TERRES DANS LA RÉGION DU MÉKONG

Au Laos, Cambodge, Myanmar et Vietnam, les gouvernements accordent de plus en plus de terres sous forme de concessions à des investisseurs pour développer l'agriculture industrielle, les exploitations minières et les centrales hydroélectriques, au détriment des exploitations familiales. En conséquence, la pauvreté des petits paysans augmente, et leur alimentation est menacée. **Dans la région du Mékong**, la DDC travaille avec les autorités et des organisations citoyennes pour développer des politiques garantissant un accès aux ressources naturelles pour les petits producteurs. Elle s'appuie sur ces expériences pour influencer les normes internationales comme dans le cas de l'élaboration des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers».

La DDC vise à réduire la pauvreté sous toutes ses formes et l'exposition aux risques globaux. En accord avec l'Agenda 2030, elle cherche à améliorer les conditions de vie des habitants des pays en développement, en veillant à la durabilité des ressources naturelles et de la biodiversité. La réduction de la pauvreté exige tant de solutions au niveau local que global. La DDC articule son action autour de trois axes qui seront maintenus durant la période 2017–2020:

- » **coopération bilatérale** avec des pays et des régions prioritaires
- » engagement pour la résolution des défis mondiaux et la définition de politiques publiques globales par le biais de cinq **programmes globaux** (changement climatique et environnement, sécurité alimentaire, eau, santé, migration et développement)
- » participation aux **organisations multilatérales** telles que Banque mondiale, banques régionales de développement, organisations onusiennes de développement, fonds et réseaux mondiaux.



Priorités thématiques et géographiques

La DDC s'engagera plus fortement en faveur de thèmes pour lesquels la Suisse dispose d'une expérience et d'un savoir-faire reconnu à l'échelle internationale.

D'ici à 2020 :

- » La DDC poursuivra son engagement dans la gestion des risques globaux: **changement climatique et environnement, eau, sécurité alimentaire, santé, migration et développement**
- » Elle soutiendra la **création de perspectives d'avenir** notamment par l'éducation de base et la formation professionnelle, la création d'emplois et de revenus, et le développement du secteur privé local.

UN COUP DE POUCE À L'EMPLOI

Au **Bangladesh**, la DDC appuie notamment le projet Katalyst, qui, par l'adoption d'idées innovantes, vise de meilleurs rendements agricoles ainsi qu'une augmentation des revenus des populations rurales pauvres. Le projet a reçu, en 2014, le prix de l'innovation de l'OCDE pour l'originalité de son soutien au secteur privé. Dans ce pays, grâce au programme de développement de la DDC dans le domaine de l'agriculture et de l'économie rurale qui inclut l'appui au projet Katalyst, près de 920'000 petits fermiers et entrepreneurs ont vu leur revenu augmenter en moyenne de 81 USD par année depuis 2013. Cette augmentation est équivalente à 41% du revenu agricole.

- » Elle renforcera l'engagement dans les **contextes fragiles**, en particulier en **Afrique** et au **Moyen-Orient**.
- » La DDC continuera à mettre l'accent sur l'**égalité** entre les femmes et les hommes et la **bonne gouvernance**.

Sur le plan géographique, la DDC est présente sur presque tous les continents. Avec sa coopération bilatérale, elle destinera 55% de ses moyens à l'Afrique et au Moyen-Orient, 30% à l'Asie et 15% à l'Amérique latine et aux Caraïbes durant la période 2017–2020. Elle se concentrera sur 14 pays¹ et 7 régions² prioritaires déterminés à partir d'une série de critères tels que le niveau de pauvreté et de fragilité, l'ouverture au dialogue et l'intérêt au titre de la politique de développement et de la politique extérieure.

- 1 Bénin, Burkina Faso, Mali, Mozambique, Niger, Tanzanie, Tchad, Bangladesh, Népal, Mongolie, Myanmar, Bolivie, Haïti et Cuba.
- 2 Régions de la Corne de l'Afrique, de l'Afrique australe, des Grands Lacs, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, du Mékong, de l'Hindu Kush, et de l'Amérique centrale.



Engagement sur le plan multilatéral

L'action des organisations multilatérales est complémentaire à l'aide bilatérale de la Suisse. Elle permet d'apporter des solutions concertées à des problèmes communs. Les organisations multilatérales jouissent d'une légitimité politique et de capacités opérationnelles qui leur permettent d'être actives dans le monde entier. En soutenant les activités multilatérales, la Suisse fait non seulement preuve de solidarité, mais aussi de responsabilité.

La DDC et le SECO sélectionnent les organisations avec lesquelles ils collaborent en fonction de quatre critères:

1. l'importance des organisations du point de vue de la politique suisse en matière de développement
2. les résultats obtenus par les organisations
3. la possibilité d'influencer sur la politique et les stratégies de l'organisation
4. les intérêts de la Suisse en matière de politique extérieure

Près de 40% des moyens du crédit-cadre seront consacrés à la coopération multilatérale. En concentrant son aide sur un nombre limité d'organisations clés, la Suisse se donne les moyens d'effectuer un suivi efficace de ses contributions financières, de jouer un rôle influent au sein des organes dirigeants et de maintenir un dialogue productif.

La Suisse s'engage auprès des banques de développement, des organisations onusiennes de développement ainsi que des fonds et réseaux mondiaux. Il s'agit de 15 organisations prioritaires qui sont centrales pour le fonctionnement du système international, ont un mandat régional, ou ont une orientation thématique et normative.

JUSTICE ET SÉCURITÉ: UN PROJET MENÉ DANS 86 PAYS

Le PNUD, Programme de développement des Nations Unies, constitue avec la Banque mondiale la principale institution partenaire multilatérale de la Suisse. A travers son soutien au PNUD, la DDC contribue à renforcer les conditions d'accès à la justice et à la sécurité pour les citoyens de **86 pays**. A l'échelle de la planète, ce sont 750 000 personnes, dont 51% de femmes, qui ont bénéficié de services d'aide juridique en 2014.

© UNDP





**CRÉDIT-CADRE
RELATIF AUX
MESURES DE
POLITIQUE
ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE
AU TITRE DE LA
COOPÉRATION AU
DÉVELOPPEMENT**

Réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire

Les mesures de politique économique et commerciale destinées à réduire la pauvreté ont encore pris de l'importance au cours des dernières années. Alors que, dans les années 1990, la majorité des personnes en situation de pauvreté vivait dans les pays à bas revenu, sept personnes en situation d'extrême pauvreté sur dix se recensent aujourd'hui dans les pays à revenu intermédiaire (Middle Income Countries – MICs). Ces pays connaissent aussi une croissance des inégalités. Les risques globaux tels que le changement climatique, les crises financières ou économiques ou encore les contextes politiques instables aggravent les problèmes existants.

La Suisse a décidé d'axer sa coopération économique au développement sur ces nouveaux paramètres. Elle soutient les Etats dans le renforcement des conditions-cadre pour leur permettre d'exploiter le potentiel économique du secteur privé en faveur de la lutte contre la pauvreté. Le SECO peut fonder son action sur une expérience de plus de 20 ans dans ce domaine.

Les besoins financiers des pays partenaires sont considérables. C'est pourquoi l'aide publique au développement (APD) sert souvent à générer des moyens supplémentaires, qu'il s'agisse de recettes fiscales ou d'investissements privés. Les fonds publics ont ainsi un effet multiplicateur.

AMÉLIORER LA GESTION DES FONDS PUBLICS

Au **Pérou**, le SECO soutient les pouvoirs publics à hauteur de plus de 6 millions de dollars en vue d'améliorer la gestion des finances publiques et d'offrir aux citoyens des services de qualité dans tous les domaines. L'assistance fournie vise non seulement le ministère des finances, mais aussi les administrations régionales ou communales dans la planification budgétaire, la perception des impôts et la maîtrise des dépenses. Grâce à l'introduction d'un budget sur plusieurs années, le Pérou a pu optimiser sa planification financière et consacrer davantage de fonds aux services de base comme la santé ou la formation.



Promouvoir une croissance durable et inclusive pour tous

Le SECO s'emploie à promouvoir une **croissance durable et inclusive**. En accord avec l'Agenda 2030 de développement durable, le crédit-cadre 2017–2020 accorde une importance particulière à la dimension sociale de la durabilité. La notion nouvelle d'«inclusion» souligne la volonté de faire profiter toutes les couches de la population des fruits de la croissance.

Les mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement du SECO poursuivent quatre objectifs.

» Mettre sur pied des **institutions et des services efficaces** : un cadre juridique clair et un approvisionnement énergétique fiable sont nécessaires au développement des petites et moyennes entreprises (PME).

» Créer **davantage et de meilleurs emplois** : par des investissements dans les entreprises et le renforcement de normes internationales, le SECO contribue à créer des emplois plus nombreux et des conditions de travail dignes.

» Promouvoir **un commerce et une compétitivité renforcés** : le SECO promeut les atouts économiques et les débouchés de ses pays partenaires aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral.

» Soutenir la mise en place d'une économie **faible en émissions et résiliente au climat** : pour réduire les émissions de CO₂ et renforcer la résilience au changement climatique, le SECO promeut des mesures dans les domaines du développement urbain et de l'approvisionnement en énergie et s'engage pour une économie privée peu gourmande en ressources.

DES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES RESPONSABLES POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ

Le projet SCORE (Sustaining Competitive and Responsible Enterprise), mis en œuvre par l'Organisation internationale du travail, est soutenu par le SECO depuis 2009 dans neuf pays. Il aide des PME à se développer en renforçant leur compétitivité par des formations et sensibilisations sur les pratiques responsables au travail. Entre 2009 et 2012, plus de 250 instructeurs locaux ont été formés dans les neuf pays partenaires du projet,

permettant à 250 PME – dont 81 au Vietnam – d'adapter leurs pratiques. La majorité d'entre elles parviennent à instaurer un dialogue social, diminuer les accidents de travail et baisser leurs coûts de production.



Priorités géographiques et partenaires

Le SECO continue de concentrer ses activités sur huit **pays prioritaires** à revenu intermédiaire : l’Égypte, la Tunisie, le Ghana, l’Afrique du Sud, l’Indonésie, le Vietnam, la Colombie et le Pérou. Nombre d’entre eux jouent un rôle clé dans l’économie régionale, voire mondiale, et peuvent de ce fait exercer une influence positive ou négative sur des régions entières.

Outre la coopération avec ses propres pays partenaires, le SECO déploie des mesures dans des pays prioritaires d’autres services fédéraux, comme la DDC. Appelées **mesures complémentaires**, ces activités se fondent sur l’expertise du SECO, notamment dans le domaine de la gestion des fonds publics ou celui de la promotion du commerce.

Par ailleurs, le SECO et la DDC accompagnent conjointement des **Etats d’Europe de l’Est** sur le chemin vers la démocratie et l’économie sociale de marché (cf. crédit-cadre pour la coopération à la transition dans les Etats d’Europe de l’Est).

Les principales **organisations partenaires** du SECO sont la Banque mondiale et ses institutions, les banques régionales de développement et certaines organisations de l’ONU. Dans ce contexte, le SECO participe au dialogue international sur les questions de développement financier ou économique : administrations fiscales performantes, transparence, bonne gouvernance dans le domaine des matières premières, réduction de la pauvreté urbaine et promotion d’une économie à faible émission de carbone.

La coopération du SECO avec le **secteur privé**, dont la contribution opérationnelle et financière aux projets de développement est précieuse, conserve toute son importance. D’autres partenaires, comme la **société civile** et le **monde scientifique** sont eux aussi étroitement liés au travail du SECO.

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le SECO prend part au programme de promotion des énergies renouvelables lancé par la Banque mondiale (Scaling-Up Renewable Energy Program, SREP). Depuis 2010, le SECO a contribué à hauteur de quelque 25 millions de dollars à ce programme qui soutient la valorisa-

tion des énergies renouvelables dans 27 pays en développement. Il prévoit en outre de lever 3,8 milliards de dollars supplémentaires auprès des banques de développement et du secteur privé pour les investir dans des projets de géothermie, d’énergie solaire et d’énergie éolienne.





**CRÉDIT-CADRE
POUR LA COOPÉ-
RATION À LA
TRANSITION
DANS LES ETATS
D'EUROPE DE
L'EST**

Pour davantage de démocratie et de droits de l'homme, de croissance économique et d'équité sociale

Dans le cadre de la coopération à la transition, la Suisse fournit son assistance à d'anciens pays communistes d'Europe de l'Est dans leur transition vers la démocratie et l'économie sociale de marché. Il s'agit de l'Albanie, de la Bosnie et Herzégovine, du Kosovo, de la Macédoine et de la Serbie, d'une part, ainsi que de l'Ukraine, de la Moldavie, de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan, d'autre part. Ces pays ne font pas partie de l'Union européenne, ce qui explique la différence entre l'aide à la transition et la contribution à l'élargissement apportée par la Suisse aux nouveaux membres de l'UE.

Si les pays d'Europe de l'Est concernés par l'aide à la transition ont déjà réalisé d'énormes progrès, ils accusent un grand retard en matière de réformes (p.

ex. décentralisation, état de droit, capacité des services publics). Ils doivent aussi relever de nouveaux défis liés notamment aux inégalités sociales et économiques (aussi liées au genre) ainsi qu'à des conflits intérieurs ou interétatiques.

La Suisse s'engage dans ces pays par solidarité envers les pauvres et les exclus. Elle le fait cependant aussi dans son propre intérêt : l'aide à la transition doit ouvrir des perspectives économiques à la Suisse, créer des emplois sur place et offrir ainsi des alternatives à la migration. Elle vise aussi à diminuer la migration irrégulière et le trafic de drogue, à lutter contre la traite des êtres humains, ainsi qu'à prévenir et à régler les conflits. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, l'action de la Suisse doit être relayée par la volonté de réforme des Etats concernés.

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES EN SERBIE

Dans les **Balkans occidentaux**, la DDC a permis le renforcement de la gouvernance locale et l'amélioration des prestations de services par les communes, notamment grâce à une simplification des procédures. Certaines communes ont mis en place un système de guichet unique (one-stop-shop) pour la remise de documents personnels et de permis, qui, selon un sondage, est très apprécié des citoyens. L'introduction d'un tel système en Serbie du Sud, auquel 350 000 personnes ont accès, a

permis de réduire le délai moyen pour l'obtention d'un permis de construire de 77 à 58 jours.



Quatre thèmes prioritaires

La DDC et le SECO assument conjointement la responsabilité de l'aide à la transition dans les pays d'Europe de l'Est. Les cahiers des tâches des deux institutions se complètent et reposent sur leurs forces et compétences respectives dans quatre domaines prioritaires.

- » La DDC et le SECO s'engagent, aux niveaux local, régional et central, en faveur du **renforcement des structures démocratiques**, de l'état de droit et de l'amélioration de la qualité des services publics.
- » L'aide à la transition **met en valeur le potentiel du secteur privé** en général et des petites et moyennes entreprises en particulier. A cet effet, elle met en œuvre des mesures visant à améliorer les conditions-cadre, à faciliter l'accès au marché et à réformer les systèmes de formation professionnelle. L'amélioration de l'emploi, notamment celui des jeunes, occupe une place centrale dans l'aide à la transition.

» La DDC et le SECO s'attachent à mettre en place des **services publics efficaces et durables d'approvisionnement dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de l'énergie** et veillent à une répartition équitable de l'eau dans les pays d'Asie centrale.

» Dans le **secteur de la santé**, la DDC contribue à assurer à la population un accès équitable à de meilleures prestations de santé. Il s'agit en priorité d'améliorer la prévention (tabac, alcool, alimentation) afin de réduire le risque de maladies non transmissibles (diabète, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires) et de consolider les systèmes de santé.

Ces programmes intègrent les thèmes transversaux de la **prévention des conflits**, de la **transformation des conflits**, des **droits de l'homme** et de la **migration**. Dans ce dernier cas, la DDC et le SECO travaillent étroitement avec le SEM dans le cadre des partenariats migratoires qui ont été conclus avec le Kosovo, la Serbie et la Bosnie et Herzégovine.



© DDC

FAVORISER L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES EN ASIE CENTRALE

Au **Kirghizstan** et au **Tadjikistan**, le SECO s'engage pour des conditions-cadre favorables au négoce des entreprises locales. Il a, dans ce cadre, facilité l'élaboration de lois et de dispositions réglementaires plus efficaces et renforcé le savoir-faire de fonctionnaires et d'acteurs du secteur privé. Exemple de réus-

site: informatisé et simplifié, le remboursement de la TVA aux entreprises est devenu beaucoup plus fiable. Le nombre et la fréquence des inspections ont également diminué, si bien qu'à ce stade, l'implication du SECO a permis au secteur privé d'économiser quelque 15 millions USD par année.


GÉNÉRALISER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU KOSOVO

Entre 1999 et 2014, la proportion de la population du **Kosovo** desservie en eau potable est passée de 44% à 76%. Ce résultat découle du travail conjoint entrepris par la DDC et le SECO dans le pays pour améliorer la gestion de l'eau potable et des eaux usées. Engagés respectivement dans les zones rurales et urbaines du Kosovo, la DDC et le SECO ont amélioré la performance des services publics d'approvisionnement en eau en finançant de nouvelles infrastructures (canalisations, stations de traitement) et des for-

mations pour le personnel. La Suisse entretient, en parallèle, un dialogue continu avec le conseil interministériel de l'eau du Kosovo pour pérenniser les réformes amorcées.



© Vedat Xhymshiti

A sculpture of a hand holding a gun, symbolizing peace and security. The hand is a dark, textured material, possibly bronze or stone, and is holding a handgun. The background is a warm, orange-toned wall with a grid pattern, possibly a window or a wall of a building. The overall mood is one of strength and stability.

**CRÉDIT-CADRE
RELATIF À LA
PROMOTION
DE LA PAIX ET
DE LA SÉCURITÉ
HUMAINE**

Une contribution essentielle pour renforcer la paix et la sécurité humaine

La promotion de la paix et de la sécurité humaine sont deux priorités de la politique extérieure de la Suisse. Celles-ci impliquent de protéger chaque individu ainsi que sa dignité, afin de permettre à toutes les personnes de vivre dignement, sans peur ni détresse. C'est pourquoi la Suisse a choisi de relever les défis que constituent la guerre, la violence, les violations des droits de l'homme, les déplacements forcés et la traite des êtres humains.

La promotion de la paix et de la sécurité humaine relève de la Division Sécurité humaine (DSH) de la Direction politique du DFAE. Ses activités à la fois diplomatiques, politiques et opérationnelles contribuent de manière déterminante à la réalisation des objectifs stratégiques de la coopération internationale de la Suisse.

Il ne peut y avoir de développement durable sans paix et sans respect des droits de l'homme. Et inversement. L'inscription de ce principe dans les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 adopté en septembre 2015 par l'Assemblée générale de l'ONU concrétise pour la première fois le lien existant entre la paix, la sécurité et le développement dans un agenda de développement universel.

Pour la Suisse, ce principe n'est pas nouveau. Mais désormais, le Conseil fédéral en tient davantage compte et présente les mesures de promotion de la paix et de la sécurité humaine comme faisant partie intégrante du Message sur la coopération internationale.

LE SAVOIR ET L'EXPÉRIENCE SUISSES AU SERVICE DE L'OSCE EN UKRAINE

La Suisse met des experts (16 personnes en 2015) à la disposition de la mission spéciale d'observation (SMM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Elle met également à la disposition de la SMM le chef suppléant de la mission, qui se charge des tâches de gestion générales et contribue à négocier des accords de cessez-le-feu au niveau local et à instaurer des couloirs humanitaires dans l'est de l'**Ukraine**.

La SMM déployée en Ukraine collecte des informations en vue de rédiger des rapports réguliers sur la situation en matière

de sécurité, notamment par le constat d'éventuelles violations des principes et engagements de l'OSCE. Ce faisant, elle contribue à apaiser les tensions et à promouvoir la paix et la sécurité.



Priorités thématiques et géographiques

Les rapides changements politiques intervenus ces dernières années en Europe de l'Est, au Moyen-Orient et au Myanmar ont montré que la DSH doit être en mesure de réagir rapidement aux crises. Elle doit aussi pouvoir s'engager sur la durée en vue d'installer une paix durable et d'acquérir le savoir thématique et géographique nécessaires. Le crédit-cadre permet à la DSH de travailler dans les quatre domaines de la sécurité humaine.

- » Avec la **politique de paix**, la DSH met tout en œuvre pour régler les conflits à l'aide de moyens pacifiques, c'est-à-dire par le dialogue entre les parties.
- » La DSH continue de développer la **politique humanitaire** en parallèle à l'aide humanitaire, dans le but de mieux protéger la population civile, en particulier dans les contextes de conflits armés.
- » La **politique des droits de l'homme** permet à la DSH de promouvoir les droits de l'homme et de s'engager pour leur respect. Les Etats doivent tenir leurs engagements et leurs promesses en la matière.
- » Dans le cadre de la **politique extérieure en matière de migration**, la DSH protège les personnes déplacées ou migrantes, qui sont particulièrement vulnérables. Elle promeut une politique migratoire internationale axée sur la dignité humaine et lutte avec détermination contre la traite des êtres humains.

A l'instar de la coopération internationale, la DSH met l'accent sur l'Afrique subsaharienne, ainsi que sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Elle accorde aussi la priorité à l'espace de l'OSCE. En Asie et en Amérique latine, la DSH confirme par ailleurs son engagement de longue date, ou saisit de nouvelles chances prometteuses d'améliorer la sécurité humaine.

ENTREMISE DE LA SUISSE POUR L'APPLICATION DE L'ACCORD DE PAIX AUX PHILIPPINES

La Suisse apporte son soutien au gouvernement des **Philippines** et au Front Moro Islamique de Libération (FMIL) pour la mise en œuvre de l'accord de paix signé le 27 mars 2014. A la demande des deux anciennes parties au conflit, l'envoyée spéciale de la Suisse pour le traitement du passé assume la présidence de la Commission Justice Transitionnelle et Réconciliation (TJRC).

La présidente joue un rôle de médiatrice entre les deux parties afin que la TJRC puisse remplir son mandat, à savoir remettre un rapport sur les violations massives des droits de l'homme ainsi que sur les infractions au droit international humanitaire commises durant le conflit, et formuler des recommandations.



Instruments sophistiqués et coopération avec les acteurs clés

La DSH dispose d'une large palette d'instruments, qu'elle utilise en fonction de la situation : médiation, facilitation, dialogue politique et traitement du passé, mais aussi programmes de longue durée dans un pays ou une région spécifique, rencontres bilatérales régulières (p. ex. consultations sur les droits de l'homme) et interventions diplomatiques, dialogues et processus multilatéraux (p. ex. Conseil des droits de l'homme de l'ONU), ou encore engagement d'experts par l'intermédiaire du Pool suisse d'experts pour la promotion civile de la paix.

La politique suisse de la sécurité humaine déploie une efficacité maximale lorsqu'elle étend ses priorités à tous les domaines existants. Un exemple emblématique est la protection des défenseurs des droits de l'homme, que la Suisse revendique dans les instances multilatérales comme dans les échanges bilatéraux avec les Etats, et qu'elle accorde elle-même dans les situations concrètes. Etant donné que la paix et la sécurité humaine ne dépendent pas que des Etats, la DSH collabore avec tous les acteurs concernés : organisations et personnalités des milieux politique, civil, économique et scientifique, ainsi que, selon le contexte, groupes armés non étatiques.

CONSULTATIONS SUR LES DROITS DE L'HOMME ENTRE LA SUISSE ET LE NIGERIA

Depuis 2011, la Suisse et le **Nigeria** mènent des consultations bilatérales sur le thème des droits de l'homme. Ces entretiens permettent de discuter de la situation dans un cadre confidentiel et d'échanger des expériences concrètes pour œuvrer en faveur d'une amélioration de la situation générale.

Ces consultations sont par ailleurs l'occasion d'aborder les questions de droits de l'homme sur le plan international et d'examiner diverses possibilités de coopération. Elles permettent aussi de lancer des projets de suivi concrets, comme une formation sur les droits de l'homme à l'intention des forces de police nigérianes.



Cinq crédits-cadre

En février 2011, le Parlement a décidé de porter son aide publique au développement (APD) à 0.5% du revenu national brut (RNB), ce taux a été atteint en 2015. Dans le cadre du programme de stabilisation des dépenses décidé par le Conseil fédéral pour la période 2017–2019, l'aide publique au développement (APD) de la Suisse s'oriente selon les estimations actuelles vers un taux légèrement plus bas, soit 0,48%. Ce taux demeure inférieur à l'objectif de 0.7% du RNB fixé par l'ONU et reconnu par la Suisse.

Le volume d'engagements proposé par le Conseil fédéral pour les cinq crédits-cadre pendant quatre ans est de 11,11 milliards de CHF.

COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE 2017–2020

Crédits-cadre	Montants en millions de CHF
Aide humanitaire (DDC)	2060.00
Coopération technique et financière en faveur des pays en développement (DDC)	6635.00 bilatéral 3870.00 multilatéral 2765.00
Mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement (SECO)	1140.00
Coopération à la transition dans les Etats d'Europe de l'Est (DDC, SECO)	1040.00 DDC 704.00 SECO 336.00
Mesures de promotion de la paix et de la sécurité humaine (DSH)	230.00
Total	11105.00
Message 2017–2020	

Editeurs

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

3003 Berne

**Département fédéral de l'économie, de la formation
et de la recherche DEFR**

3003 Berne

Mise en page

Communication visuelle DFAE, Bern

SUPERSCRIPT design & communication, Brügg BE

Photo de couverture

DDC

Contact spécialisé

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Tél. : +41 58 462 34 75, E-Mail : deza@eda.admin.ch

www.deza.admin.ch

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction politique DP

Division sécurité humaine

3003 Berne

Tel: +41 58 462 30 50, E-Mail: pd-ams@eda.admin.ch

www.eda.admin.ch/pd-ams

Département fédéral de l'économie, de la formation
et de la recherche DEFR

Secrétariat d'État à l'économie SECO

3003 Berne

Tél. : +41 058 464 09 10, E-Mail : info.cooperation@seco.admin.ch

www.seco-cooperation.ch

Commandes

Information DFAE

E-Mail: publikationen@eda.admin.ch

Cette publication est également disponible en allemand, italien et anglais.

Berne, 2016

